

Chères Marignacaises, chers Marignacais,

Nous traversons une période troublée avec un conflit en Europe, des restrictions énergétiques et alimentaires, une menace sanitaire permanente qui nous pousse à modifier nos comportements en extérieur et même en famille, et une planète qui souffre de ses dérèglements climatiques.

Et pourtant faut-il baisser les bras ? Certainement pas !!!



Le Maire André CAMPAGNE

Sommaire

Page 1 : Edito du Maire

Pages 2 & 3 : Vie Municipale

- En Direct du Conseil
- Brèves de Finances
- Brèves de travaux

Page 4 : Vie Scolaire

Pages 5, 6 & 7 : Comité des Fêtes

- Festival des Arts
- Brandon de la Saint-Jean
- Concert Caritatif Tao Quartet
- Fête locale
- Journée Histoire de Marignac

Pages 8 & 9 : Vie Associative

- 40 ans Ball trap club Marignacais
- Journée citoyenne de Solidarité
- Commission sociale
- Exposition d'Arts Plastiques
- Science Tour
- Chorale de Noël

Page 10 :

- Marché Dominical
- Vie locale

Page 11 : Cérémonies

- Commémoration des anciens combattants
- Inauguration des chemins de la Liberté
- Cérémonie du 11 Novembre

Pages 12 :

- Hommage à Mme SOULÉ
- Etat CIVIL
- Rencontres Marignacaises à venir

Directeur de la Publication : A. CAMPAGNE

Au contraire, profitons de cette période pour nous poser les véritables questions existentielles personnelles ou communautaires. Comment mieux consommer ? Comment tendre à plus d'autonomie alimentaire ? Comment prévoir la vie prochaine dans nos petites communes rurales ? Comment vivre ensemble demain ? Questions pas faciles à résoudre mais qui méritent d'être posées.

L'organisation de la vie passera par une mutualisation des problèmes, une recherche commune des solutions et encore plus de solidarité. Nous y travaillons.

Notre situation financière continue à s'améliorer et dès l'année prochaine nous réaliserons les chiffrages et recherches de financements de projets futurs qui vous seront exposés en temps voulu.

Le PLU sera présenté et voté en 2023 et complètera nos prévisions concernant l'aménagement du territoire avec la création d'une zone comprenant des habitations, une maison type « sénioriales » et à l'étude une « maison de l'enfance ». Un projet modéré de qualité.

A souligner également deux ouvertures d'activités (L'Empreinte du Renard et la Guin'guetta) et la remise en fonctionnement de l'activité de fabrication de pellets sur le site RIO TINTO.

En accord avec les repreneurs nous reviendrons sur cette installation dans les mois prochains.

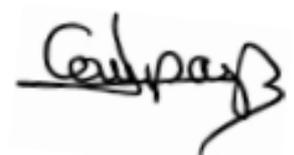
L'inauguration des chemins de la Liberté laisse augurer un développement touristique fort après obtention du label Européen prochainement.

De nombreuses manifestations festives et culturelles ont été proposées par le Comité des Fêtes, les écoles, l'association des Parents d'élèves et de nombreux bénévoles actifs tout au long de l'année.

Je souhaite les remercier vivement et y associer les élus et le personnel communal qui proposent et travaillent avec nous à la réussite des projets pour notre village, pour le bien de tous.

Vous pouvez compter sur nous. Vive MARIGNAC !

André CAMPAGNE





Conseil municipal du 12 avril 2022

Compte Administratif et Compte de gestion 2021 :

Section de Fonctionnement : Excédent de 18 122, 96 € au titre de la clôture de l'année 2021,

Section d'Investissements : Excédent de 25 538, 89 € au titre de la clôture de l'année 2021.

Approuvé à l'unanimité,

Affectation des résultats :

Sur le compte 1068, Report à nouveau de fonctionnement compte 002 : + 18 122, 96 €

Sur le compte 001, Solde d'exécution de la section d'investissement reportée : + 25 538, 89 €

Approuvé à l'unanimité,

Fiscalité directe Locale - Vote des Taux 2022 :

Taux identiques à 2021 à savoir Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 41,80%

Approuvé à l'unanimité,

Budget Primitif 2022 :

La section de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 519 558, 96 €,

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 143 992,40 €,

Approuvé à l'unanimité,

Demande de subvention auprès de la DDT pour l'élaboration du PLU : Approuvé à l'unanimité.

Demande d'une subvention auprès de Conseil

Départemental pour l'acquisition d'une saleuse :

Montant de l'acquisition 1 800 € HT soit 2 160 € TTC

Subvention sollicitée 900 € soit 50% du montant HT

Approuvé à l'unanimité,

Demande d'une subvention auprès de Conseil

Départemental pour les travaux de soutènement Rue du Burat :

Montant des travaux 8 929, 50 € HT

Subvention sollicitée 3 571,80 € soit 40% du montant HT

Approuvé à l'unanimité,

Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er}

Janvier 2023 :

Approuvé à l'unanimité,

Adhésion au groupement de commandes effectué par le

SDEHG pour l'achat d'électricité :

Approuvé à l'unanimité,

Approbation du compte d'administratif et du compte de gestion pour le CCAS :

Le résultat de clôture 2021 est de + 322, 23 € qui seront affectés en 2022 sur le budget principal puisque les actions sociales sont reprises dans le budget général.

Approuvé à l'unanimité,

Versement d'une subvention à l'Amicale Bouliste

Marignacaise de 500 € : Approuvé à l'unanimité.

Conseil municipal du 11 juin 2022

Création d'un poste de secrétaire de mairie à temps non complet 30H : Approuvé à l'unanimité,

Création d'un emploi non permanent à temps complet :

Approuvé à l'unanimité,

Décisions du maire rattachées :

Attribution d'un fond de concours pour la Piscine de Saint-Béat :

Pour permettre l'ouverture de la piscine de Saint Béat et après consultation de la CCPHG et des communes concernées, à partir des dépenses globales justifiées de 34 740 €, il a été acté la création d'un fond de concours global de 50% du montant total soit 17 370 €.

Ce montant sera pris en charge à 50% par la CCPHG et le reste soit 8 685 € par les communes du canton au prorata du nombre d'habitants. Soit 1054, 26 € pour Marignac.

Transfert de propriété des radars pédagogiques posés par le SDEHG

Versement de subventions aux diverses associations :

Comité des Fêtes : 2 500 €

ACCCA : 100 €

SAMAID : 1 736 €

Expression d'ART : 100 €

Foyer des deux vallées : 80 €

Avenant n°1 à la convention d'instruction des actes d'urbanisme :

Coût d'un certificat d'urbanisme de simple information (CUA) : 20 €

Coût d'un certificat d'urbanisme pré-opérationnel (CUB) : 60 €

Coût d'une déclaration préalable (DP) : 80 €

Coût d'un permis de construire (PC) y compris permis modificatif : 120 €.



VOS INTERROGATIONS CONCERNANT LA TAXE FONCIERE

Pourquoi la taxe foncière a-t-elle augmenté ?

En raison de l'inflation, les valeurs locatives cadastrales servant de base d'imposition à la taxe foncière ont été revalorisées par l'état de 3.4% pour l'année 2022.

Ces variations, d'une année à l'autre, sont bien expliquées sur l'avis d'impôts et différenciées entre les propriétés bâties (PB) et non bâties. (PNB) Par ailleurs, vous pouvez constater que les taux votés par le conseil municipal sont inchangés par rapport en 2021, soit : 41.80% pour les PB et 111.92% pour les PNB.

Il se peut qu'à la suite de travaux importants, que vous avez déclarés conformément à la législation, la valeur locative de votre logement ait été révisée par les services de l'état.

A Propos De La Déclaration Préalable De Travaux :

Cette déclaration, faite en mairie, est obligatoire pour tous travaux exemptés de permis de construire tels que : Création d'une terrasse (sauf de plain-pied), d'un garage, ravalement ou transformation de façade, réfection de toiture, pose de fenêtre de toit, mur de clôture, etc....

Concernant la création de surface habitable sur des planchers existants, création d'une salle de bains (transformation d'une grange, aménagement des combles), ces aménagements sont soumis à cette déclaration. La valeur locative nette sera revalorisée par l'administration fiscale. Pour toute démolition (garage, dépendance...) il faut également une déclaration préalable.

En cas d'omission, d'une telle déclaration, vous pouvez vous mettre en conformité en régularisant votre situation auprès des services de la mairie. Ainsi, vous éviterez tout contrôle éventuel de la part des services de l'état.

Brèves Finances :

En avril 2022, le budget communal a été voté à l'unanimité par le conseil municipal. Il s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de : 519.558,96€. Les dépenses se répartissent en différents chapitres avec principalement les charges générales d'un montant de : 185.000€ et les dépenses salariales pour 272.000€. Le complément concerne l'indemnité des élus : 28.000€, le service incendie, les subventions aux associations, les intérêts d'emprunts, et autres contributions pour : 34.500€.

Après avoir étudié la santé financière de la commune, Mr Henri Secail Adjoint finances est en mesure de nous confirmer que comme en 2021, où un excédent de fonctionnement de 18.100€ a été reporté, l'état des dépenses actuel et le prévisionnel sur l'exercice 2022 laissent augurer un excédent légèrement supérieur.



BREVES DE TRAVAUX



Achat d'une saleuse pour la collectivité

Le mécanisme de l'ancienne saleuse étaient irrécupérables, l'état d'usure créé par l'activité elle-même et par le sel ne permettait pas de réparer l'outil qui a dû être remplacé à neuf, aux normes actuelles nous précise Mr Marcel Dore Adjoint Technique. Nous rappelons ici que le travail des deux employés communaux Lucas et Mathieu est plus difficile en période hivernale, soyons indulgents quant au délai de réalisation des travaux suggérés.



Signature Convention Territoire Educatif Rural à MARIGNAC



L'année scolaire 2021-2022 s'est clôturée par une Kermesse organisée par l'ALAE du Gar. A cette occasion, les élèves et leurs parents ont assisté à la fête de l'école. Cet évènement très attendu permet de clore l'année scolaire dans un moment convivial.

Pour cette rentrée, comme sur l'ensemble du territoire, les effectifs sont en baisse : 8 élèves sont partis au collège pour seulement 4 nouvelles inscriptions en Septembre. A ce jour, 48 élèves sont inscrits à l'école : 26 élémentaires répartis en 2 classes de 2 et 3 niveaux et 22 maternelles.

Pour affronter cette baisse des effectifs, nous avons le projet de renforcer l'attractivité de l'école. Le 17 Février dernier, nous avons signé à Marignac « la Convention du territoire Educatif Rural. » Unique en Haute -Garonne, avec les 5 autres communes signataires, nous sommes les premiers à utiliser ce dispositif qui permet aux élèves de bénéficier de cours de langue étrangère dès la maternelle. En effet, depuis le 3 Octobre dernier, la co-intervention d'un enseignant du dispositif langues étrangères permet aux élèves d'apprendre l'Espagnol en classe. Un projet né également de notre volonté de renforcer nos liens transfrontaliers.



Du nouveau aussi dans l'organisation de l'espace sieste des tous petits. Pour des mesures de sécurité d'évacuation en cas d'incendie, nous avons dû réaménager le dortoir. Afin de ne pas imposer à la collectivité des travaux trop onéreux, nous avons installé des lits superposés, pour que 11 élèves puissent faire la sieste dans la pièce mitoyenne à la classe contre seulement 5 auparavant.

Nous voulons renforcer l'attractivité de notre école en mettant en place un premier niveau de Labélisation de l'école qui se fera notamment en sensibilisant les élèves à la protection de l'environnement et au développement durable avec des actions concrètes réalisées par les élèves. (Recyclage, plantation d'arbres...) Dans un second temps, le projet Educatif Rural nous permettra de nous ouvrir vers les écoles voisines en organisant des tournois sportifs autour par exemple d'un cycle rugby avec l'intervention de joueurs officiels du Stade Toulousain.

Le partenariat entre l'école, l'association de l'école et la Municipalité est investi par Mme Estelle Dalet Directrice de l'établissement, par Mme Mélanie Sécaïl-Benbenai Présidente de l'association de l'école et par Mme Audrey Méry Adjointe Jeunesse et Vie scolaire. Ce partenariat soutenu et animé par tous ces acteurs, sans oublier les enseignants, les parents d'élèves et les animateurs de la CCPHG permet à nos élèves de réaliser des activités sans incombance les coûts à la collectivité ou aux familles : (sortie au musée, cinéma, raquettes, ski, C-Prim, venue du Père Noël, Village Gaulois, Cité de l'espace, Carnaval, Science Tour Garonne, fête de Noël, Fête de l'école, Kermesse...) L'organisation de la vie scolaire pour l'égalité des chances sur notre territoire rural est une priorité absolue.





Le festival des arts : 25-29 mai

Le festival dédié aux artistes amateurs a rencontré son public et la salle des fêtes n'a pas désempli. 5 jours de festivals et 9 spectacles, avec pour seuls soutiens financiers, ceux de la mairie de Marignac, de la Municipalité de Bossost et d'acteurs commerciaux et professionnels du village qui ont rapidement adhéré à la volonté du CDF de rendre la culture accessible à tous. La programmation était très éclectique et présentait un large choix de spectacles en laissant la part belle aux créations, théâtrales ou musicales. Le festival s'est voulu transfrontalier et deux spectacles se sont exportés à Bossost. Le CDF remercie le public chaleureux qui a assisté à toutes les représentations. Il est important de souligner que ce festival n'aurait pu se faire sans la générosité des musiciens et comédiens qui ont

tous été bénévoles sur cette première édition. Les groupes musicaux : les Bobynards, les Béfnas, Gégé, Les Héritiers ont assuré en plus de leurs concerts, la sonorisation du festival. Quant aux compagnies théâtrales, elles se sont déplacées avec tout leur matériel lumière et régie. En particulier, le Bathyscaphe qui présentait 2 pièces et qui a assuré la régie lumière des « Raymond Crocotte » et des « Alouettes ». Ce festival participatif a atteint



son but : rendre la culture accessible et permettre aux artistes amateurs de s'exprimer, de se rencontrer, d'échanger et de se soutenir. Il s'est clôturé le dimanche 29 mai par un spectacle de rue « Remake », offert par la municipalité de Bossost. Ces clowns professionnels ont su mettre de l'animation dans le marché du dimanche matin.

Cette parenthèse culturelle avait débuté le 22 mai avec la venue de « Pronomades » et son spectacle « Johnny, un poème » : un spectacle vibrant et inattendu qui porte un regard à la fois tendre et drôle sur ce chanteur qui fait partie de notre histoire ; un spectacle à 3 personnages : une pelleteuse de 15 tonnes et deux comédiens, Alexandre Moisescot et Chloé Desfachelle.

En 2022 près d'une dizaine de spectacles dans votre commune !



THEATRE - COMÉDIE
— MARIGNAC —



Brandon de la Saint Jean



Le Brandon de la Saint-Jean : vendredi 24 juin

Le village de Marignac est heureux de renouer avec la tradition du Brandon. En amont, la chorale « Ma grand-mère était noire » a donné un concert de Gospel dans l'église.

Le concert a été suivi d'un apéritif et d'un repas partagé dans la salle des fêtes.

Pour terminer, la mise à feu du brandon a ravi les enfants qui ont fait une farandole avec leurs flambeaux lumineux.



Concert Caritatif Tao Quartet : 2 juillet



Les « chemins de la liberté » sont des sentiers autrefois empruntés par les contrebandiers, puis par les républicains espagnols qui étaient obligés de quitter leur pays, enfin par des milliers de personnes qui pendant la seconde guerre mondiale fuyaient le régime nazi. Un de ces chemins part de Marignac et rejoint l'Espagne via le Burat. Le TAO quartet a raconté leurs histoires à travers des chansons de résistance, des textes et des poésies engagées. Lors du spectacle, les CMI-CM2 de l'école Lucien Saint de Marignac ont interprété « Liberté » de Paul Eluard et le bénéfice de la soirée sera reversé à des activités scolaires pour la période de Janvier.

La fête locale : 26-27-28 août

Grâce à l'investissement des membres du Comité des Fêtes, la tradition a pu être respectée avec 2 soirées festives consacrées aux bals de plein air, aux concours de pétanque et de lyonnaise. Le concours de pêche des enfants a dû être annulé car les conditions climatiques n'étaient pas favorables à un lâcher de poissons.





Une innovation a séduit les petits et les ados : la descente de la Garonne en rafting. La fête s'est terminée par un repas musical convivial la journée de dimanche : une proposition qui a séduit les habitants du village et la vie Marignacaise. Le Président du Comité des fêtes Mr Jean-Michel Oddone a vivement remercié tous les bénévoles qui l'entourent à cette occasion festive. Rejoignez-nous !

Journée Histoire : 27 Novembre 2022

Le groupe Histoire du Comité des Fêtes de Marignac initié par Mme Martine Rousseau a organisé le dimanche 27 novembre 2022 de 10h à 18h à la Salle des Fêtes une journée autour de 3 thèmes :

De 10h à 18 h une exposition de photos conservées par les familles « Le village et ses habitants du début du XXe au début du XXIe siècle ».



Cette exposition offrira l'occasion de touchantes redécouvertes et de joyeuses réminiscences. A 15 h le Comminges, territoire aux limites géographiques fluctuantes au cours des temps, présenté par une conférence de Patrick Chrismant, lequel a poursuivi son intervention en traitant de la place tenue par Marignac, village haut-commingeois, avant l'annexion à la couronne de France. Ensuite un témoignage : en nous contant la vie de son grand-père forgeron, Irène Eckstein a fait revivre un métier qui fut présent dans chaque village pendant des siècles. La fin de cette journée « Histoire du village et de ses habitants » a été animée par une discussion à bâtons rompus autour des thèmes abordés et de la datation des photos exposées. Les échanges se sont poursuivis autour d'une collation pour clôturer une après-midi Marignacaise extrêmement conviviale.

VIE ASSOCIATIVE



40 ans Ball Trap Club Marignacais

Le ball trap Marignacais célébrait le samedi 02 juillet le 40^{ème} anniversaire de la création de l'Association Ball trap club de MARIGNAC enregistrée officiellement le 20 Décembre 1982. Le président a tenu à rappeler que la création de l'association est née de l'initiative d'une équipe de huit copains, tous du même clocher, celui de MARIGNAC dont quelques-uns, piliers du club, sont hélas, partis beaucoup trop tôt. Devant l'assemblée des invités, le président a tenu à parler de l'activité du club

hors de ses bases en rappelant qu'au travers de ce petit club associatif, on parle de MARIGNAC partout en France du Pas de Calais jusqu'en Occitanie en passant par la Bretagne et la Provence...pour avoir par le passé fourni à l'équipe de France quelques tireurs dont un du club de Marignac qui continu de faire briller nos couleurs dans les compétitions régionales et nationales.

La journée citoyenne

Le 11 septembre a eu lieu une journée citoyenne d'entretien des sentiers de notre village. En collaboration avec la municipalité et ses employés communaux, un groupe de 13 marignacais ont nettoyé le sentier du Pujo et une partie de celui de Benquès. Après une belle matinée de travail en commun, un repas partagé plein de convivialité a eu lieu au ball-trap. Nous remercions René, Oliver, Jean-Pierre et Daniel d'avoir secondé Mr Frederic Sere Conseiller Municipal référant pour la mise en place de cette journée. D'autres sentiers sont en projet, et nous vous informerons des dates pour permettre à ceux qui le souhaitent de participer à ces travaux.



Commission sociale

Le 07 octobre dernier, la commission s'est réunie afin de définir les modalités d'organisation des festivités de fin d'année. Après avoir validé la date du samedi 10 décembre pour le repas dansant des aînés et du personnel, les membres de la commission se sont mis d'accord pour le choix du menu et ont également choisi le contenu des traditionnels colis qui seront distribués aux Marignacaises et aux Marignacais de 70 ans révolus juste avant les fêtes de Noël. A l'initiative des membres de la commission dont Mr Stéphane Coumes est le Conseiller Municipal référent, un vin chaud et autres boissons chaudes seront proposés à la population, le vendredi 30 décembre, à partir de 16h sur la place du marché.



Exposition d'Arts plastiques

L'association Expression d'Art de Marignac a tenu son sixième salon des arts plastiques annuel. Une foule de visiteurs présents au vernissage et durant les neuf jours d'exposition à la salle des fêtes. Sur le thème « éléments » cette exposition collective a inspiré 22 peintres, un pastelliste, une sculptrice, un tourneur sur bois, un céramiste, et un photographe. L'exposition comprenait une bonne centaine



de toiles et autres œuvres représentant des éléments du corps humain ou encore des éléments qui nous entourent tels que la terre, le feu, l'air et l'eau pour le plaisir des yeux. Des prix furent décernés à trois peintres dont l'un a été remporté par Mme Gisèle Baqué secrétaire de Mairie à la retraite. Mme Irene Neufert précise que le salon 2023 portera sur le thème « Ombres et Lumières » et rappelle ici que l'atelier Expression d'Art de Marignac situé à proximité du terrain de football est ouvert les lundis de 13h30 à 18h00.

Le Science Tour

Pour la deuxième année consécutive nous avons fait venir le camion du Science tour Garonne. Les deux animatrices sont venues sensibiliser les enfants du village sur les enjeux de la transition écologique et sociale. Une journée complète d'activités ludiques et pratiques ont été proposées le lundi 24 octobre soutenue par la CAF 31, par Toulouse Métropole et par la région Occitanie.



Chorale de Noël à l'église de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge de Marignac

Le froid de ce dimanche 4 décembre n'a pas empêché les Marignacais de venir écouter la chorale "Musiques en Liberté" à l'église de Marignac. Le Maire André Campagne a accueilli chaleureusement la petite troupe. Le Chef de cœur Carine Perez a accompagné ses chanteurs autour de chants de Noël pour petits et grands, de "vive le vent" à "l'Ave Maria". Un moment émouvant en ses fêtes de fin d'année qui nous permet de retrouver avec joie cette chorale créée par le Docteur Yves Heurté il y a près de 30 années.



Le MARCHÉ DOMINICAL fête ses 1 an

Lancé il y a 1 an, le marché dominical à Marignac connaît chaque semaine une belle fréquentation. Nous saluons les plus téméraires qui tout l'hiver, ont continué d'être présents. À noter aussi la fidélité du café Sandaran qui tient un stand voué à favoriser le lien social autour d'un café ou d'un apéritif. Conseillère municipale, Lynda Berkouk est à l'initiative de ce marché de plein vent qui dynamise et renforce le commerce de proximité.



Pour cet anniversaire mérité, d'anciens commerçants et artisans ont joué le jeu, et participé. Tout comme certains villageois qui eux, ont organisé un repas avec les produits du marché ! Le partage était donc au rendez-vous et l'envie de voir durer ce marché qui fait la part belle aux populations, vacanciers... De 9 heures à 13 heures, il se tient au centre du village où l'aire de loisirs et son petit espace jeux donnent le temps aux enfants de s'amuser. Venez nombreux !

VIE LOCALE



L'Empreinte du Renard à Marignac.

Cannelle et Damien sont spécialisés dans la communication visuelle aussi bien pour les entrepreneurs, les associations, les commerçants que pour les particuliers. Vous pourrez choisir dans leur showroom des vêtements professionnels, sportifs ou de tous les jours qui seront personnalisés dans leur atelier soit par marquage à chaud soit par broderie. Vous trouverez également de nombreux objets personnalisables comme des mugs, des bouteilles réutilisables, des stylos, des Ecocups, tote bag... Mais aussi de nombreux produits signalétiques sont proposés comme des flammes, des bâches, le marquage de vitrine ou de véhicule ainsi que la réalisation de panneaux publicitaires. 1 Rue Jean Jaurès à Marignac Contact : 06.79.71.57.76.

La Guin'guetta !

Un nouveau lieu de détente et de bien-être où Jérôme le gérant vous accueille à l'abri des tilleuls du parc.

Venez vous restaurer pour la pause méridienne ou dîner lors de soirées à thèmes. C'est à Marignac dans l'ancienne colonie de vacances 3 rue Detch Clos à Marignac.

Réervations au 06.08.03.61.77.



Maryline Coiffure

Ouverture du salon il y a 22 ans le 15 novembre ! Maryline vous attend dans son salon de coiffure pour Homme-Femme et Enfant.

Crouzet Maryline 18 rue Jean Jaurès à Marignac. Contact : 05.61.79.34.28.

Institut de Beauté 2M

Maria esthéticienne diplômée, expérimentée et professionnelle vous attend dans son salon 1 Avenue Jean Jaurès à Marignac. Le salon de beauté dispose de trois cabines personnalisées pour tous soins techniques et tendances liés à l'esthétique. (Soins, anti-rides, épilation, massage, maquillage, cils, beauté des ongles...

Contact : 06.80.71.56.97.



CEREMONIES

Inauguration des Chemins de la Liberté

L'inauguration du parcours pédagogique des chemins de la liberté a été organisée par la CCPHG et s'est déroulée à Marignac en présence de Mr le sous-préfet, de Mme



Josette Durrieu membre du Conseil de l'Europe et de l'ensemble des acteurs locaux qui ont participé à la réalisation de ce projet et des habitants du village. Un puissant hommage pour que le devoir de mémoire ne cesse de s'accomplir.



Depuis ce 21 octobre dernier, vous pouvez fouler les sentiers d'évasion balisés par des totems explicatifs menant vers l'Espagne, empruntés par celles et ceux qui fuyaient la guerre et l'occupation ennemie.

Cérémonie du 11 novembre

Vendredi 11 novembre à eu lieu le 104ème anniversaire de la commémoration des soldats morts pour la France. Le Maire André Campagne, les membres de son Conseil Municipal, les élèves et la Directrice de l'école Lucien Saint ont participé à cette cérémonie commémorative en présence des Marignacais.



Commémoration des anciens combattants à la stèle des évadés

Le 14 octobre 2022 a eu lieu à la salle des fêtes de Marignac le colloque de l'ONACVG. (Office Nationale des anciens combattants et valides de guerre). La journée s'est clôturée par une cérémonie commémorative organisée par les



Anciens Combattants dont Mr Jacques Simon.

En l'honneur des résistants et des évadés qui ont foulé le sol Marignacais au péril de leur vie pour rejoindre l'Espagne, une gerbe a été déposée au pied de la stèle.

HOMMAGE A MME JEANNE SOULÉ

A Mme Jeanne Soulé,



Plus affectueusement à Jeannette qui était et restera à jamais une « figure », une personnalité aimée et respectée de tous. Elle était constamment en recherche de la meilleure solution pour apporter le bien à tous ceux qui venaient la solliciter. Son engagement dans la vie communale et dans les actions caritatives le prouve. Elle aura apporté sa contribution au Conseil Municipal de notre village pendant 31 ans soit de 1989 à 2020. Jeannette a été Adjointe durant 4 mandats. Ce qui n'est pas rien ! Le travail et les difficultés ne lui faisaient pas peur, bien au contraire. Pour nous, qui l'avons côtoyée ces deux dernières années, elle restera un exemple de bienveillance permanente, de gentillesse et de dévouement. Dès le lendemain des dernières élections municipales elle était venue proposer ses services pour nous faciliter la tâche nous ne l'oublierons pas. Notre communauté a perdu une grande « DAME », nous la regrettons c'est pourquoi son nom restera gravé dans la mémoire collective du village.



Ils se sont dit OUI pour la vie

Quelques rencontres Marignacaises à venir :

- vendredi 9 Décembre Conseil Municipal
- samedi 10 Décembre repas des aînés
- distribution des colis de Noël aux septuagénaires par les élus
- dimanche 11 Décembre Noël pour tous
- vendredi 16 Décembre Le Père Noël à l'école
- vendredi 30 Décembre Vin chaud Marignacais
- samedi 7 Janvier Réunion Publique : Epiphanie et vœux du Maire
- février : Loto de la chandeleur

ETAT CIVIL

Décès

- ☩ Jean Marius CERCIAI le 25/02/2022
- ☩ Aurélie BRINSTER le 19/05/2022
- ☩ Jeanne METENIER (veuve Soulé) le 5/07/2022
- ☩ Victoire SOULE le 11/07/2022
- ☩ Jean-François CHAGUE le 27/09/2022
- ☩ Alice Panneton le 28/11/2022

Sincères condoléances aux familles

Mariage

Guillaume BASTIANI et Marie DUFFORT
le 17/09/2022

Sincères félicitations aux mariés

Naissances

- ♀ Julian RUMEAU LAURENS le 12/11/2021
- ♀ Ambre BELLAN OSET le 25/04/2022
- ♀ Sofia PECTU le 2/05/2022
- ♀ Louise BILLEAU le 7/06/2022
- ♀ Maialen MIURA le 9/10/2022
- ♀ Mya CHOLET le 25/10/2022

Sincères félicitations aux parents

Joyeuses Fêtes